



Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école

15 novembre 2018

Personnes présentes

DDEN		IEN	
Mme BATTUT		Mme EYBERT Marie	
Représentant mairie			
Mme LOCQUENEUX Sandrine			
Enseignants			
Noms	Présent (X) ou Excusée (E)	Noms	Présent (X) ou Excusée (E)
Mme MARQUE Magali	X	Mme GENOLHAC Anne Laure	X
Mme SANCHEZ Sindy	X	Mme GOULARD Françoise	Excusée congés maladie
Mme FITAMANT Aurélie	X	Mme LUBECKA Agnès	X
Mme LAVENIER Maryline	X	Mr DESSIN Julien	X
Mme PRADAT Agathe	X	Mr DUTHEIL Denis	X
Mme COSTES Claudine	X	Mme COMPAGNON Fanny	X
Parents élus			
Titulaires		Suppléants	
Mme BOBIN Agnès	X	Mme MARSAUD Emmanuelle	X
Mme NABBACH Malika	X	Mr CORDIER Guillaume	X
Mme LOPEZ Florence	X	Mme THELLIER Emmanuelle	
Mme DESMORIEUX Pascale	X	Mme COCHEREAU Patricia	
Mr DESMIER Gilles		Mme BICEP Esselyne	
Mme TAFAT Ouerdia	X	Mme HAGUY Magalie	X
Mme BALLE Joëlle	X	Mme TRANVAN Caroline	
Mr BEHTANE Farid			
Mme BERNADO Elisabeth	X		
Mr PELLET Olivier			

Madame Locqueneux étant contrainte à partir plus tôt l'ordre du jour a été modifié et les points concernant la mairie abordés après la présentation du Rased.

1. Présentation du Rased

Alexandre Dumas appartient au secteur Faubourg de l'Arche. Les 4 secteurs de la ville sont organisés de la façon suivante :

Secteur	Poste Psychologue	Poste Maître E	Poste Maître G
Bécon	1 pourvu	1 pourvu	1 (Mme BAYON) +
Gambetta	1 pourvu		
Faubourg de l'Arche	1 (Mme BRAULT)	1 (Mme GILLE)	1 non pourvu
Cœur de ville	1 pourvu		

Leurs champs d'intervention :

-Marie Françoise BAYON Enseignante spécialisée G dans les aides à dominante relationnelles anciennement rééducatives). Elle travaille sur les savoirs être. C'est un travail sur les émotions, l'empathie, l'estime de soi, le rapport aux autres et au savoir. Les interventions se font toujours suite à une demande d'aide des enseignants pour des élèves qui ont du mal à trouver leur place à l'école. Deux axes de travail sont possibles :

- En ressource pour l'enseignant à travers des observations en classe suivies de conseil ou de co-intervention dans la classe.
- En ressource à l'élève soit par un travail individuel ou en petit groupe. Dans le cadre de travail individuel l'autorisation des parents est requise ainsi qu'un partenariat.

-Céline BRAULT Psychologue de l'Education nationale : Elle intervient à la demande des enseignants ou des parents dans le cadre de difficultés psychoaffectives ou de difficultés scolaires. Elle intervient dans le champ du handicap dans l'élaboration des bilans demandés par La MDPH (la Maison du Handicap). Dans tous les cas l'autorisation des parents est requise. Pour plus de renseignement sur les bilans elle renvoie à la conférence de

consensus au lien suivant <https://apea.org/uploads/fichiers/2015/11/Recommandations-consensus-examen-psychologique.pdf>

-**Joëlle GILLE Maitre E** : Il s'agit d'une aide à dominante pédagogique qui ne requiert pas l'autorisation des parents mais d'une simple information. Cette aide peut se faire en co-intervention dans la classe ou en petit groupe extrait de la classe. Des observations en classe permettent de comprendre comment l'élève s'y prend pour apprendre comme point d'appui.

2. Harmonisation entre direction du Val et direction de l'école dans le cas de demande de dérogation pour sortie anticipée

Dans le cadre scolaire, les suivis médicaux ne se font réglementairement que dans le cadre de PPS (Projet personnalisé de scolarisation) et donc lorsque l'élève relève du champ du handicap. Toutefois des élèves nécessitent des soins de type suivi au CMPP (centre médico psycho pédagogique). Ces prises en charge sont de plus en plus difficiles à obtenir ce qui nous amène à accorder, sous réserve de justificatif, des sorties sur le temps scolaire lorsque les soins ont été demandés par l'école à l'occasion d'équipes éducatives par exemple. Il semble qu'il n'en soit pas de même pour le temps du VAL. Madame Locqueneux rappelle que le cadre du Val est le même que celui de l'Education nationale et que les sorties sont possibles sur le temps Val quand il y a un PPS. Toutefois très à la marge et avec demande de l'école des demandes peuvent être faite par l'école auprès de madame Locqueneux et seront alors étudiées. Cette position a pour objectif de prévenir des abus qui ont déjà été constatés sur la ville.

3. Devenir du poste AVS Ville (AMI)

Suite au départ de Monsieur Gilbert la question est posée du devenir de ce poste. Madame Locqueneux assure que le recrutement est en cour mais que le profil recherché est très spécifique et que la mairie peine à trouver quelqu'un correspondant aux besoins.

4. Point sur l'avenir du Val Caron

Le Val Caron a été choisi pour implanter l'école Européenne à la rentrée 2019. Des travaux devraient avoir lieu à partir de janvier pour le rendre possible. La question est posée de qui finance ces travaux ?

Il est assuré que ce projet n'a aucun impact sur le projet de fusion de Musset et Dumas qui devrait avoir lieu à la rentrée 2021. En revanche, cela aura pour conséquence que Dumas sera toujours ouvert pendant les vacances scolaires pour assurer l'accueil des enfants durant les vacances.

5. Avancement de la demande de réaménagement de la voirie devant l'école

Aucune réponse n'est apportée à ce jour concernant ce point. Madame Locqueneux s'engage à en faire la remontée aux instances compétentes et à revenir vers les parents avec une réponse.

6. Présentations, résultats élections, structure et effectifs de l'école

	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
	2016	459	100	87	
% inscrits		21,79%	87%		
			PEEP	FCPE	
			46	41	
		52,87%	47,13%		
	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
	418	139	128		11
2017	% inscrits	33,25%	92.08%		
			PEEP	FCPE	
			50	78	
			39.06%	60.94%	
	Inscrits	Votants	Exprimés		Nuls
	426	134	118		16
2018	% inscrits	31,46%	88.50%		
			PEEP	FCPE	
			51	67	
			43.22%	56.78%	

Soit 4 sièges à la PEEP et 6 à la FCPE. On peut noter **une légère baisse** de la participation.

Le tampon pour les enveloppes a été apprécié mais l'on a pu constater encore beaucoup de bulletins doubles ou nuls.

Structure de l'école

Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	TOTAL : 260
CP1	25	CP/CE2	24	CM2A	26	+5 /Effectif 2017 +20 /Effectif prévu DSDEN 240
CP2	24	CE2	26	CM2B	26	
CP/CE1	25	CE2/CM1	25			
CE1	29	CM1	30	UPE2A	13	

Prochains conseils d'école :

- mardi 12 février 2019 de 18h15 à 20h15 ;
- jeu di 13 juin 2019 de 18h15 à 20h15.

7. Vivre ensemble au sein de l'école

a) *Vote du règlement intérieur et annexe*

Quelques points font l'objet de discussions :

- L'annexe pourrait être insérée au règlement.
- L'appel des familles en cas d'absence de l'élève sans information des parents : cela ne fait en aucun cas partie des missions de l'école. L'école est responsable de l'élève dès qu'il en franchit le seuil.
- Les sanctions jugées non réparatrices : la sanction qui consiste à être sous la cloche 5 à 10 minutes est en lien à des infractions bien précises qui sont de petites infractions qui ne relèvent pas d'une fiche de réflexion. Cette dernière doit faire l'objet d'un retour avec l'élève pour des faits graves et ne peut être généralisée au fait d'avoir un chewing-gum ou de circuler sans badge...

Le cadre du conseil d'école ne permettant pas de travailler ces points, le règlement reste inchangé et un groupe de réflexion va y travailler pour l'année prochaine voire plus tôt si cela est possible.

b) *La violence dans la cours de récréation*

La cohorte de CM2 étant partie, il y a plutôt une baisse des violences dans la cour. Il peut toutefois encore y avoir à certains moments de gros conflits qui émergent. Il s'agit généralement de conflit que les élèves règlent seuls sans faire appel à l'adulte et qui dégénèrent de ce fait. C'est l'escalade rapide des injures jusqu'aux coups. Dans ces cas-là les deux familles sont averties, l'élève agresseur fait une fiche de réflexion et le conseil des maitres statue sur des « Travaux d'Intérêt Général » en fonction des faits.

Les nouveaux médiateurs devraient pouvoir intervenir en janvier. Les élèves de CP vont être préparés à leur arrivée dans la cour comme il l'avait été fait l'an dernier.

8. Ouvrir l'école aux familles

a) *Echange Parent-Enseignant*

- ➡ Echange école/famille : jeudi 29 novembre à 18h15

Ce temps d'échange est proposé pour permettre de donner de la lisibilité aux outils que l'école met en place et de voir comment les familles peuvent en être le relais auprès de leurs enfants. Les parents regrettent de ne pas avoir été associés à cette programmation. Toutefois les contraintes et le choix des dates s'étant fait tardivement il était difficile de les y associer.

b) *Manifestations (calendrier)*

- ➡ Jeudi 20 décembre marché de Noël. Le format n'en est pas encore arrêté.
- ➡ Fête de fin d'année le jeudi 27 juin avec des restitutions qui commenceront dès le 17 juin. Le format devrait rester le même mais avec l'accueil envisagé des grandes sections.

c) *Création d'un espace parent*

Il s'agit d'une demande des parents qui suscite un certain nombre de questions : Quel lieu, quel usage, quels horaires, quels objectifs ?

Ce point n'ayant pu être traité il est reporté au prochain conseil d'école en précisant davantage la demande.

9. Pédagogie : Evaluation CP/CE1

Ces évaluations nationales sont mises en œuvre pour la première année. Dans l'ensemble des écoles leur passation c'est révélée difficile et donc pas complètement révélatrice du niveau des élèves. Elles montrent toutefois les domaines à travailler prioritairement chez les élèves. Elles ont pour vocation de donner les éléments nécessaires à la conception de la classe. Elles n'ont pas pour vocation d'être communiquées aux familles en l'état mais d'être un point d'appui et d'être transmises dans les échanges avec ces dernières lors de la remise des livrets.

10. Point sur la coopérative

La clôture des comptes s'est effectuée le 24 septembre en présence de trois parents, mesdames BERNARDO, BOBIN et BALLE.

Le bilan a été validé avec un excédent de 7342.71euros.

A ce jour le solde réel est de 6667.37 euros

L'école va investir dans une tablette par classe ainsi que dans du complément de matériel pour la programmation une première tranche de 6 beebots et 4 probots ayant été achetés sur les crédits d'investissement mairie. L'école va également investir dans des outils pédagogiques pour les vidéoprojecteurs interactifs qui viennent d'être installés.

11. Equipement informatique

VPI : L'école vient d'être équipée pendant les congés de novembre de VPI (vidéoprojecteurs interactifs) dans l'ensemble des classes ayant un enseignant. Les enseignants vont bénéficier d'une formation de 6h pour optimiser ce nouveau matériel qui est déjà en fonctionnement dans les classes.

Salle informatique : Quinze postes dont trois ne démarrent plus Windows et deux ne se connectent plus à internet. Soit dix postes opérationnels. Un ticket a été fait pour une maintenance et ce dernier est en cour de traitement.

La fibre : va être installée en décembre et devrait être opérationnelle entre décembre et mars et permettre encore un meilleur usage des VPI.

12. Points divers :

- Les parents ont signalé le départ du directeur du Val Mathieu ALVARADO et s'inquiètent de son remplacement. Madame Locqueneux informe que le recrutement est déjà en cour et que la personne qui sera retenue sera présentée aux parents élus.
- Commission menu : Madame Desmorieux était présente à la commission « menu » du 12 novembre en présence d'ELIOR et fait un bilan des points saillants :
 - o Menus globalement corrects mais pourraient être encore plus qualitatifs dès lors qu'il n'y a pas de double choix.
 - o Gouters trop sucrés. S'orienter pour les gouters vers du salé (pain /fromage ?).
 - o Faire des ateliers de dégustation de produits (pains, pommes, pendant les temps de gouters du mercredi et du vendredi – personnel Val plus disponible).
 - o Fruits souvent trop froids et trop durs.
 - o Gâchis alimentaire : Attention, **dès que l'aliment est posé sur l'assiette il ne peut être récupéré. Il faut sensibiliser les enfants à ne pas gâcher : Finir ce qu'il y a sur le plat. Ne pas prendre l'aliment si clairement il ne le mangera pas, être raisonnable dans les portions.**
 - o Pas de fontaines d'eau dans toutes les écoles.
 - o Souhaits de développement de menus originaux.
 - o A compter de janvier : les assiettes et les gobelets seront en bambou jetables recyclables, les couverts restent en inox.
 - o Repas de Noel le jeudi 20 décembre, repas du nouvel an chinois le jeudi 7 février.
 - o **Le marché va repartir en appel d'offres pour maintien ou nouveau prestataire à compter du 13 juillet 2019. Il faut réfléchir au cahier des charges.**
 - o Prochaine réunion le lundi 10 décembre à 18 h.
- Les classes de CM2 présentent un projet de lecture à haute voix qui se fera sur Courbevoie en plusieurs étapes tout au long de l'année et qui nécessitera un jury avec des parents pour déterminer l'élève qui représentera l'école à l'étape finale à l'échelle de la ville. Les parents intéressés par en faire partie peuvent se manifester auprès d'eux ou de la direction, mais un appel plus officiel sera fait.

Le conseil d'école est clos à 20h45

La directrice
Maryline LAVENIER

La secrétaire de séance
Denis DUTHEIL